

L'augmentation du taux de participation aux études collégiales et universitaires des jeunes âgés de 18 à 24 ans entre 2000-2001 et 2018-2019 était principalement attribuable à une hausse de 56 % des études universitaires.

.



Variation des taux non significative statistiquement

Le taux de participation aux programmes d'études collégiales au Canada est demeuré stable au cours de la même période.



Le taux de participation aux études universitaires a augmenté dans 8 provinces sur 10. Les plus fortes hausses de taux étaient :

+84[%] C.-B. +69[%] Alb.

Les taux de participation aux études universitaires étaient relativement stables à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse.



Les taux de participation aux études collégiales ont varié uniquement dans trois provinces.

-26 [%] с.-в. +17 [%]

- Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour le Canada sont établies à partir des données recueillies dans les provinces. Les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.
- Comprend les établissements d'enseignement publics ou privés.
 L'élimination de la 13° année (cours préuniversitaire de l'Ontario [CPO]) en Ontario après 2002-2003 pourrait avoir influencé les taux de fréquentation scolaire.
- 4. Le taux de participation aux études reflète le total d'inscriptions Le taux de participation aux études reflète le total d'inscriptions au niveau primaire-secondaire collégial ou universitaire exprimé en pourcentage de la population totale de chaque groupe d'âge. Cela inclut les étudiants à temps plein et à temps partiel qui suivaient un « cours donnant droit à des crédits », c'est-à-dire un cours ou un programme d'études pouvant mener à l'obtention d'un grade d'un certificat ou d'un diplôme. Le nombre d'étudiants est hasé sur une moyenne mensuelle de sentembre à avril

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active Tableau: 37-10-0103.

ISBN : 978-0-660-34434-8 Numéro au catalogue : 11-627-M

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie, 2020

